

1712



ardèche

LE CONSEIL GÉNÉRAL

Direction Éducation, Sport et Vie Associative

Service Sport, Jeunesse et Vie Associative
Isabelle CHAUSSY

Tél. : 04.75.66.79.94 - Fax : 04.75.66.97.04

Mél. : ichaussy@ardeche.fr

Réf. : IC/L14.447

Monsieur Gérard MARTIN

Maire de ROSIERES

Mairie

07260 ROSIERES

Privas, le 26 novembre 2014

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de sa politique départementale en direction de la jeunesse, le Conseil général de l'Ardèche a voté une mesure "coup de pouce" intitulée "Un permis pour l'emploi" relative à l'obtention du permis de conduire.

Ce dispositif permet d'aider, annuellement, 400 jeunes âgés de moins de 25 ans, porteurs d'un projet socioprofessionnel, à financer leur permis de conduire. L'aide est de 500 €, soit environ un tiers du coût total du permis.

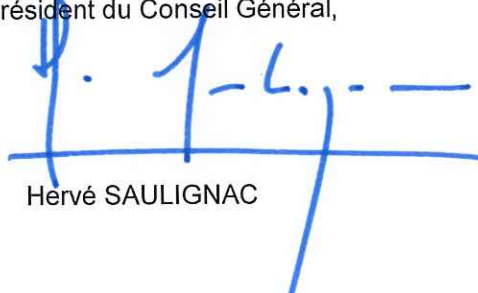
En contrepartie de cette aide, il est demandé aux bénéficiaires, d'effectuer 10 heures d'activité "citoyenne" et bénévole (à dimension sociale, solidaire, humanitaire, culturelle ou sportive) au sein d'une structure associative ardéchoise.

Certains jeunes peinent à trouver des associations désireuses de les accueillir pour effectuer ces 10 heures citoyennes. Cet engagement solidaire étant une contrepartie nécessaire, votre mobilisation pour soutenir nos jeunes dans les démarches en direction des associations de votre commune faciliterait leur accès au dispositif.

C'est pourquoi je compte sur votre appui dans cette communication et vous remercie par avance de relayer cette information auprès des associations de votre commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Conseil Général,



Hervé SAULIGNAC



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
Fax : 04 75 66 77 77 - mèl : contact@ardeche.fr